

Radio-TV

Deux Colette



Colette repose au fond d'elle «comme une épave heureuse», raconte une autre Colette, dont le nom est Guedj. Vendredi soir, la professeure de stylistique évoquera avec Zoé Varier son amour de la grande écrivaine.
20h10, France Inter

Dans les pas du guide

Un voyage à travers la Patagonie pour dresser le portrait du fameux guide de montagne tessinois Romolo Nottaris, amoureux de ce coin de terre d'outre-Atlantique.
20h15, RTS Un

lecture Brodbeck-Roulet, qui étudie

Critique: Charles Dutoit et Martha Argerich avec le Royal Philharmonic Orchestra Entente céleste entre deux étoiles musicales

A chaque fois, l'incroyable. Le renouveau. L'étonnement. Depuis plus d'un demi-siècle, Martha Argerich renaît constamment à elle-même. De son entrée en scène à sa sortie en coulisses. A chaque concert, l'angoisse qui la tenaille se dissout peu à peu dans le clavier. Et le public vit à travers elle une identique renaissance.

A force de pratiquer la musique en compagnie, la pianiste est devenue plus maîtresse du partage, et de la solitude. De ce rapport si fragile et intense entre deux antinomies. L'intranquille s'apaise. Et le *Concerto pour piano* de Schumann, son ouvrage fétiche, celui qui dit d'elle tout ce que les mots l'empêchent d'exprimer, emprunte à chaque fois, lui aussi, de nouvelles voies. Mercredi soir, au Victoria Hall, plus indienne

que jamais sous sa crinière blanche, l'Argentine a livré une interprétation d'une extraordinaire intensité. Les doigts et l'esprit toujours libres, entre la netteté tranchante, la fluidité fuyante et la caresse rêveuse.

Le jeu s'est adouci. Schumann s'est arrondi. Et une forme d'harmonie et de sérénité a gagné l'ouvrage, aujourd'hui tiré plus vers la méditation que vers l'opposition des sentiments. Les sonorités explorent une palette qui semble infinie, l'articulation est perlée, le phrasé de miel et la vivacité digitale au seul service de l'expression.

Depuis trente ans, Charles Dutoit et Martha Argerich n'avaient plus joué cette œuvre ensemble. La partition semble pourtant ne jamais avoir été

refermée entre eux tant l'entente se révèle subliminale. Et le rapport que la pianiste entretient avec le Royal Philharmonic Orchestra tient lui aussi de la relation intime. Ecoute incessante, relance, appui, engagement, incandescence et abandon. Des deux côtés. Le *Traumes Wirren* de Schumann, vibrant de notes et donné en bis, rappelle aussi que la virtuose n'a rien perdu de son panache et de son arrogante facilité technique.

L'allure de Charles Dutoit se situe, elle, dans un autre registre. Leveur d'armées, le chef obtient de son orchestre des déferlements sonores impressionnants. Il faut dire que la discipline et la rigueur des musiciens s'appuient naturellement sur l'autorité de leur meneur. Chaque pupitre se

montre à son meilleur et se coule idéalement dans l'ensemble.

L'Ouverture d'*Euryanthe* de Weber et la *5e Symphonie* de Tchaïkovski touchent à des sommets de puissance, et atteignent des dimensions saisissantes, tant dans le développement des dynamiques que dans le travail de la pâte orchestrale, drue, pleine, brûlante et sensuelle.

Charles Dutoit vit le son. Il y plonge, sans jamais perdre le sens du discours. Son bonheur de soulever la musique et sa générosité ont offert à la soirée de gala de la Fondation Dubois-Ferrière Dinu Lipatti la grandeur attendue. Que le public a de son côté enrichie d'un don inestimable à la recherche contre les leucémies: 604 000 francs. Un concert en tous points exceptionnel. **S. B.**

La plainte contre Christian Lutz a été retirée

> Photographie Suite de l'affaire autour du livre «In Jesus' Name»

Les plaignants de l'Eglise luthérienne (ICF) font marche arrière: ils ont finalement retiré leur plainte contre le photographe genevois Christian Lutz et acceptent la médiation conclue la semaine dernière. Les photos les montrant seront pas frappées d'office d'interdiction de publication. Le concordat intervenu devant la Cour civile du Tribunal de district de Genève est entré en vigueur jeudi. 21 plaignants ont décidé de pas le révoquer, indique leur avocat Marc Weber. **ATS**